



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

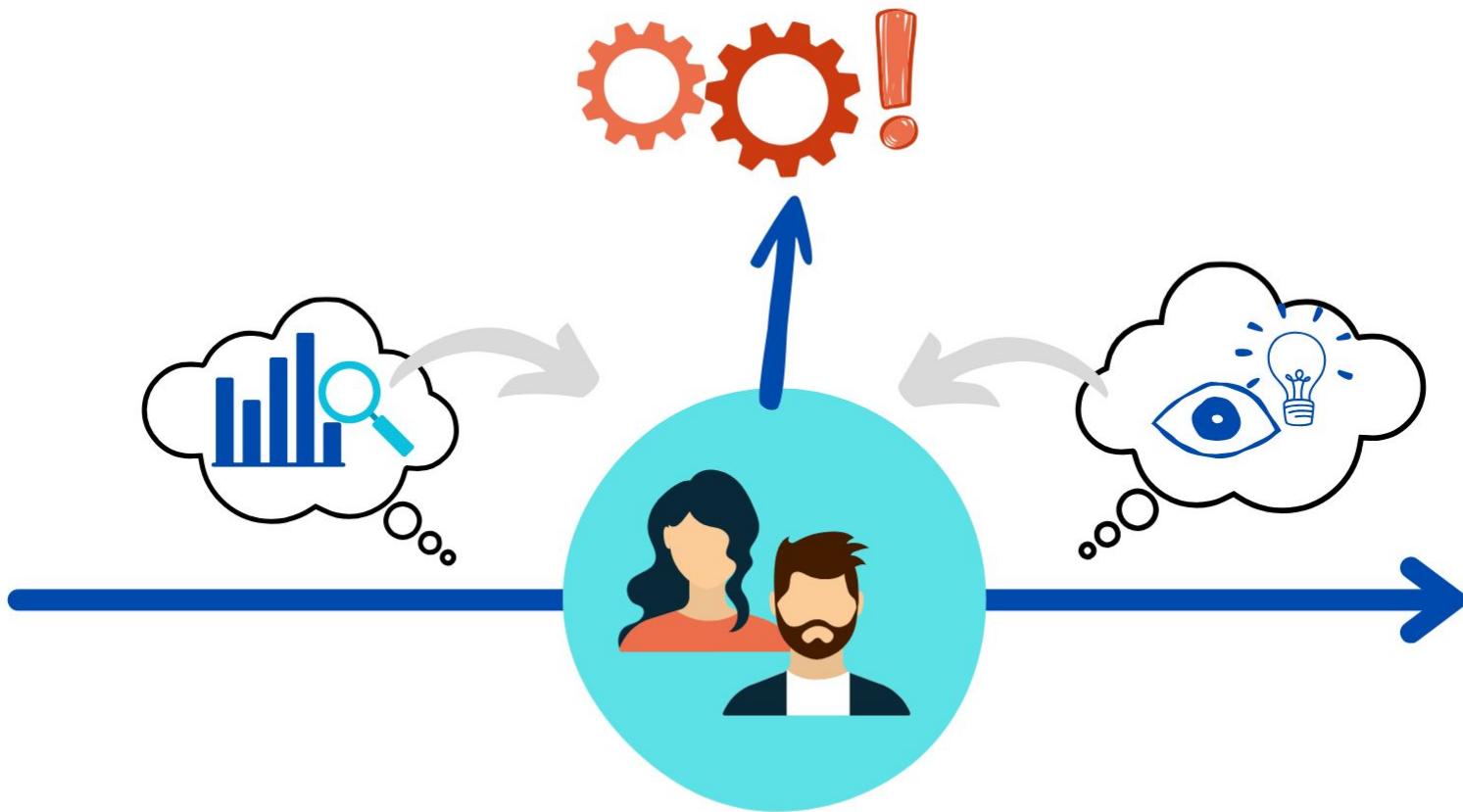
Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication DETEC
Office fédéral de l'environnement OFEV
Division Economie et Innovation
Service spécialisé Marchés publics écologiques

LCI, LPE et Co: Quels sont les enjeux actuels et futurs des marchés publics durables en Suisse?

Salome Schori

Responsable du service spécialisé dans les marchés publics écologiques
Office fédéral de l'environnement OFEV

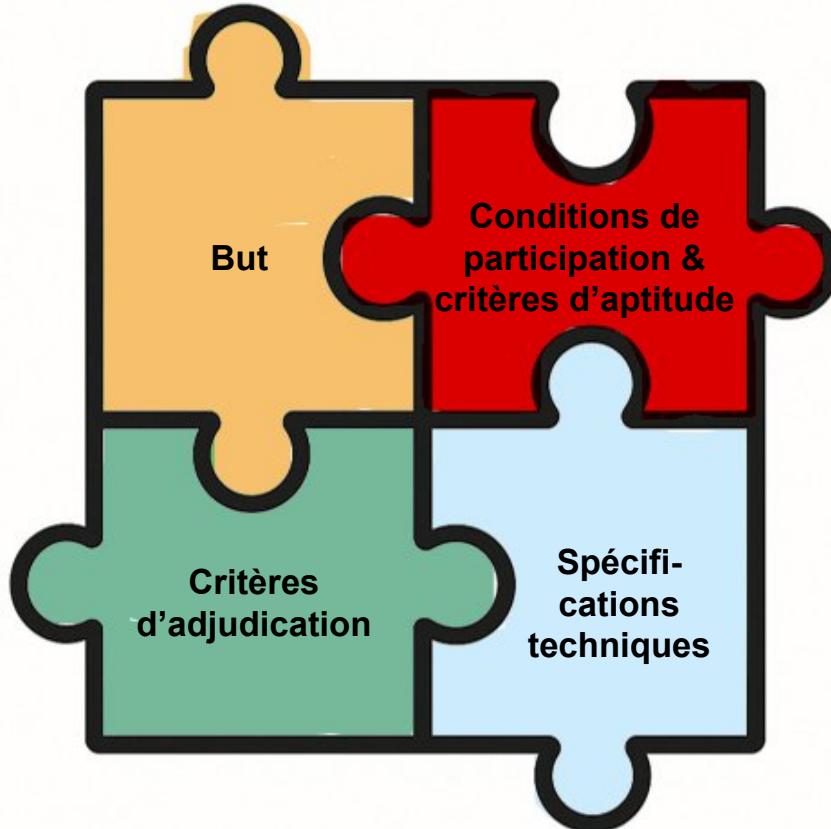
Conférence sur les marchés publics durables – 6.5.2025 Bienne







Durabilité dans la LMP / AIMP

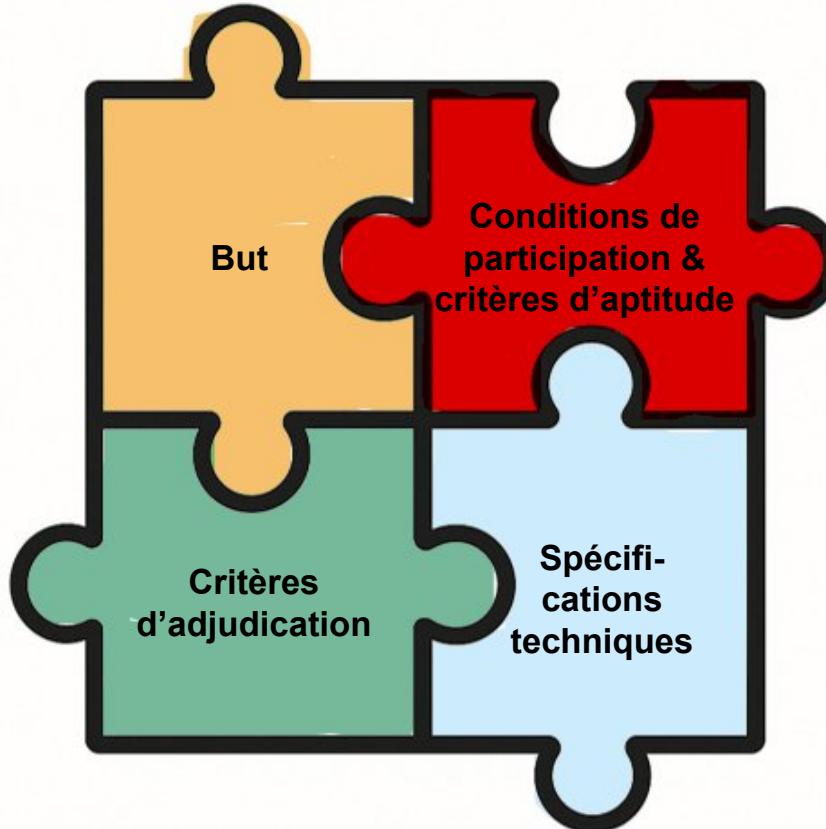




Durabilité dans la LMP / AIMP

Art. 2 : Utilisation durable des fonds publics. / Art. 41 : C'est l'offre la plus avantageuse qui est choisie.

Art. 29 : Critères concernant notamment les coûts du cycle de vie et la durabilité.



Art. 12 : Respect des dispositions relatives à la protection des travailleurs, des conditions de travail, de l'égalité salariale entre femmes et hommes et du droit de l'environnement

Art.30⁴ L'adjudicateur prévoit, lorsque cela est approprié, des ST permettant de préserver les ressources naturelles ou de protéger l'environnement.





reportage
interdictions
gestion des risques
biodiversité
critères
numérisation
réduction des émissions de CO₂
zéro net
financement
réglementation
innovation
lois
adapté aux PME
économie circulaire
préservation des ressources
intelligence artificielle
normes minimales
achats publics responsables
partage des connaissances
transparence
obligation de diligence
harmonisation
conditions de travail



EARTH OVERSHOOT DAY

SWITZERLAND

7 MAY



**World's
resource budget** | **Borrowing from
future generations**



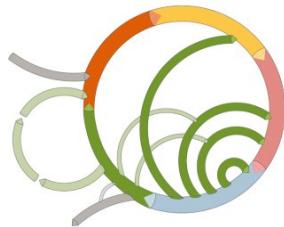
Nouvelles bases légales « Zéro net » & économie circulaire



Loi sur le climat et l'innovation (LCI) :

Zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050 ou 2040 (Rôle de modèle)

- Texte de l'ordonnance sur le rôle de modèle de la Confédération et des cantons (Art. 10)
⌚ [Début de la consultation prévu pour l'été 2025](#)



Initiative parlementaire 20.433 : « Développer l'économie circulaire en Suisse »

- **Objectifs :**
 - Renforcer la sécurité de l'approvisionnement
 - Exploiter le potentiel économique
 - Réduire la consommation des ressources et les atteintes à l'environnement
 - Thèmes : renforcement de la hiérarchie des déchets, la construction respectueuse des ressources (notamment les valeurs limites relatives à l'énergie grise), la base pour les exigences relatives aux produits, **l'approvisionnement**
- La majeure partie du projet est **entrée en vigueur le 1er janvier 2025**



Iv.Pa 20.433 «Développer l'économie circulaire en Suisse»

Modifications de la Loi sur la protection de l'environnement (LPE) (extrait)



Hiérarchie des déchets (Art. 30d) :
Priorité au recyclage et à la réutilisation

Assouplissement du monopole sur les déchets urbains (Art. 31b)
Nouvelles possibilités grâce à la collecte de matériaux recyclables par des prestataires privées

Possibilité d'introduire des passeports numériques pour les produits (Art. 35i) :

⌚ Opportunité pour une transparence de la chaîne d'approvisionnement, y compris les informations sur la durabilité

Rôle de modèle de la Confédération en matière de construction respectueuse des ressources (Art. 35j, al. 2)



IvPa 20.433 «Développer l'économie circulaire en Suisse» Modification de l'Art. 30, al 4, LMP

Jusqu'à présent:

⁴ L'adjudicateur **peut** prévoir des spécifications techniques permettant de préserver les ressources naturelles ou de protéger l'environnement.



Nouveau :

⁴ L'adjudicateur **prévoit, lorsque cela est approprié**, des spécifications techniques visant permettant de préserver les ressources naturelles ou de protéger l'environnement.

⌚ Exigences plus élevées en matière de marchés publics fédéraux par rapport à l'AIMP, dans le but de jouer un rôle de modèle.



Spécifications techniques dans le cadre de l'économie circulaire

Modèles commerciaux circulaires – la discipline reine :

- Louer et prendre en leasing plutôt qu'acheter
- Réviser et réutiliser plutôt que racheter
 - à ST possibles pour « reprise » ou « reprise du stock » dans le guide sur les achats circulaires

Autres possibilités* :

- Durée minimale de garantie
- Réparabilité
- Disponibilité des pièces de rechange et des instructions de réparation
- Proportion de matériaux recyclés
- Documentation sur les matériaux (justificatif des matériaux utilisés)
- Exigences en matière de démontabilité
- Confirmation de la possibilité d'extensions / mises à jour

* Contrôle juridique des critères formulés et publication en cours

BKB

Beschaffungskonferenz des Bundes
Conférence des achats de la Confédération
Conferenza degli acquisti della Confederazione

Janvier 2024

Guide pour des achats circulaires

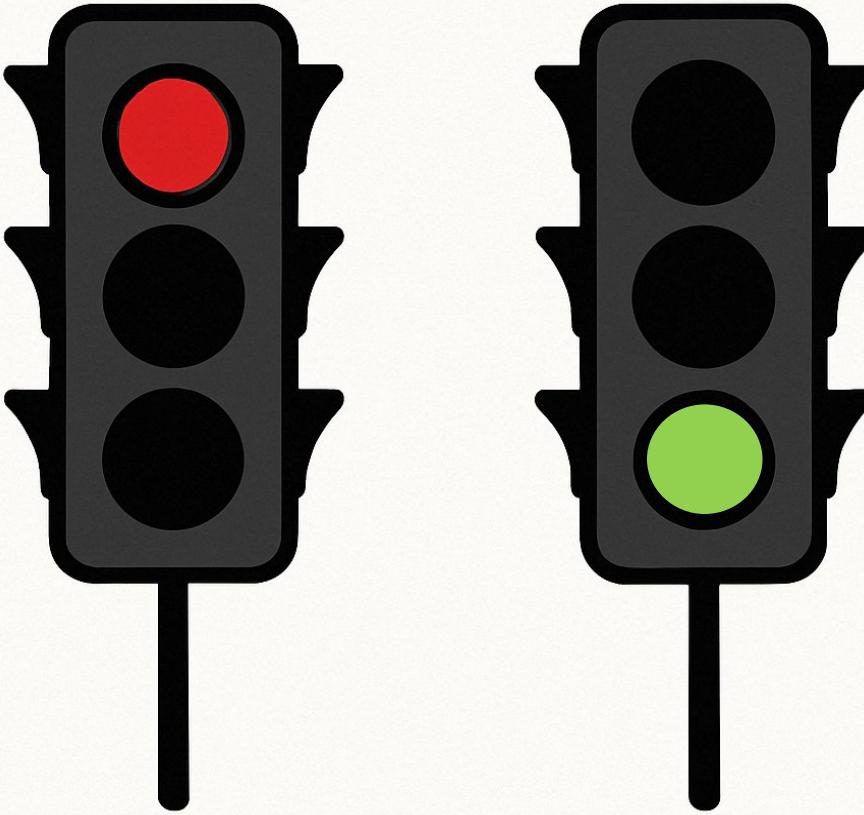
Pour des achats stratégiques et pour les acheteurs intéressés par la durabilité

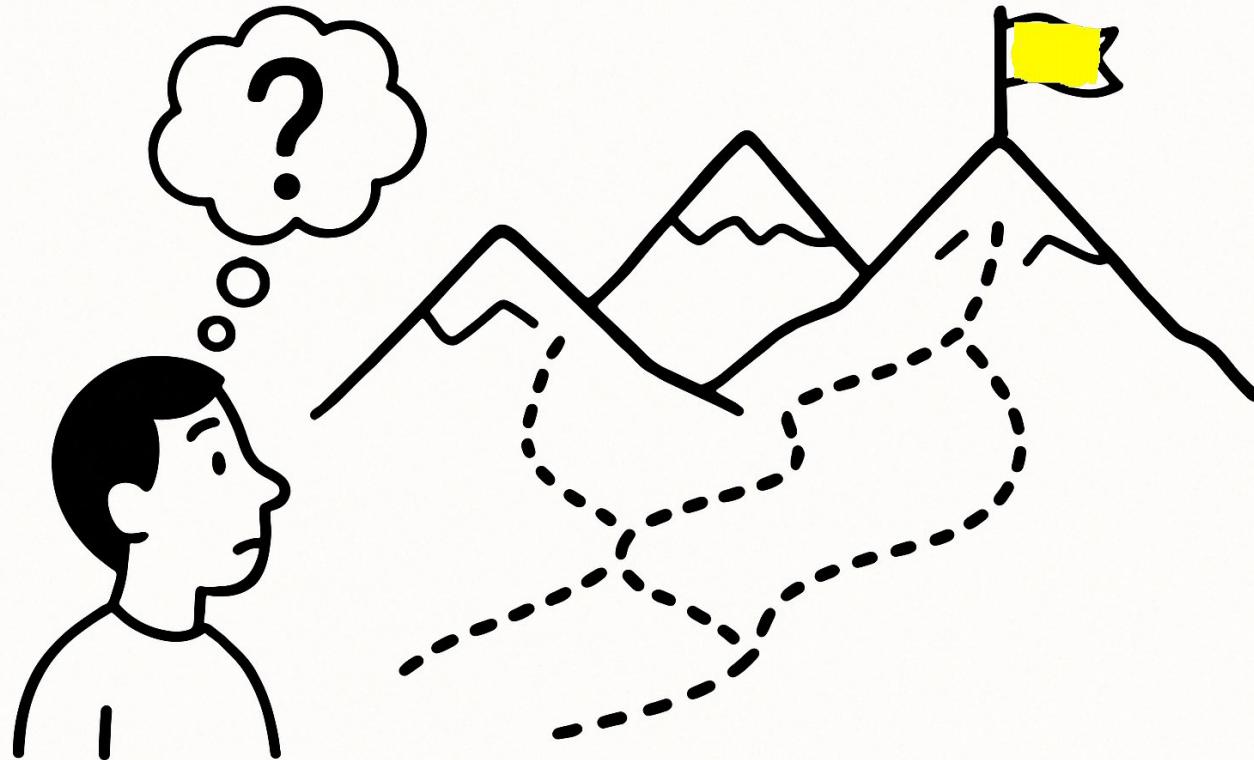


www.pap.swiss/fr/achats-circulaires

www.woeb.swiss/de/kreislauffaehige-beschaffung







Pouvoir discrétionnaire



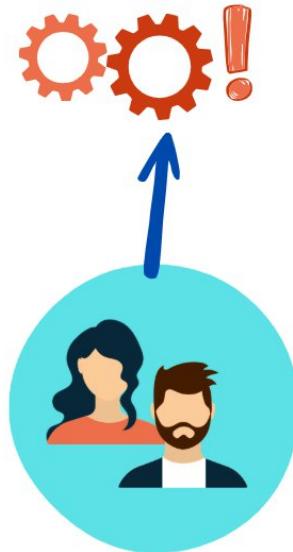
Accédez aux ressources en ligne & partagez vos connaissances sur la plateforme de connaissance sur les marchés publics responsables!



www.pap.swiss



**Merci pour votre attention
et de votre engagement en faveur des
marchés publics durables!**



Images : réalisations personnelles avec Canva (Slide 2), www.wortwolken.com (Slide 7), et ChatGPT.